

Le Sentier, le 4 septembre 2006

## Motion

### **Objet : économies d'énergie**

Considérant :

- La perspective d'un manque d'énergie à bref délai.
- La pression actuelle sur toutes les sources d'énergies fossiles.
- Que la demande mondiale en pétrole excédera inéluctablement l'offre.
- Que le prix du mazout à CHF 2.- le litre dans les prochaines années pourrait ne pas être une utopie.
- Que notre commune, en tant que collectivité publique consommatrice d'énergie, sera inmanquablement touchée et que les coûts croissants de l'énergie induiront des frais supplémentaires pour le ménage communal.

Le Conseil communal demande à la municipalité :

- D'établir un rapport annuel sur la consommation totale d'énergie dans les bâtiments et services communaux en tenant compte des différentes sources d'énergie.
- D'étudier les énergies de substitution susceptibles d'être développées dans notre commune.
- De proposer au Conseil communal des mesures concrètes, y compris budgétaires permettant de diminuer progressivement la consommation d'énergie de la commune de 2% par an dès l'année 2008.

Le motionnaire

*cette motion n'a pas été traitée  
réponse → d'année*